

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01465 Numéro SIREN : 801 468 182 Nom ou dénomination : A.F.I. SOLUTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2019 sous le numéro de dépôt 2452

Mme Caroline MOREAU

Commissaire aux comptes

4 rue de Breuilpont

27120 Pacy sur Eure

Tel : 02 73 02 75 64

Mail : caroline-moreau@soliaxis.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

18 FEV. 2019

2452

A.F.I SOLUTIONS

SAS au capital de 30 000 €

Siège social : 10 rue André Ampère

Parc d'activité du vert Galant

95 310 SAINT OUEEN L'AUMONE

RCS : 801 468 182 00010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.F.I Solutions relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.F.I Solutions à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 22 au 29 mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- L'évaluation des provisions pour risques et charges puis la valorisation des travaux en cours et des produits constatés d'avance sur lesquels notre attention s'est portée plus spécifiquement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tél. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.F.I SOLUTIONS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 33 43 88
caroline-moreau@orange.fr

Fait à Pacy sur Eure, le 29 Mai 2018
Le Commissaire aux comptes
Caroline MOREAU

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires		1 647	-1 647	-100
Fonds commercial (1)	5 000	5 000		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.	14 838	20 475	-5 638	-28
Autres immobilisations corporelles	29 709	18 916	10 792	57
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 345	9 345	3 000	32
TOTAL (I)	61 891	55 384	6 507	12
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	331 977	174 947	157 030	90
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	754	24 339	-23 585	-97
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 441 545	505 589	935 956	185
Autres (3)	175 882	62 690	113 192	181
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	883 185	372 104	511 081	137
Charges constatées d'avance (3)	6 016	5 450	566	10
TOTAL (II)	2 839 359	1 145 118	1 694 240	148
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 901 250	1 200 502	1 700 747	142

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	30 000	30 000		
(dont versé : 30 000)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	3 000	3 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	158 195	76 140	82 056	108
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	272 023	82 056	189 967	232
SITUATION NETTE	463 219	191 196	272 023	142
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	463 218	191 195	272 023	142
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	109 550	52 732	56 818	108
Provisions pour charges	76 310		76 310	
TOTAL (II)	185 860	52 732	133 128	252
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	491	442	49	11
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	1 353 727	566 156	787 571	139
Dettes fiscales et sociales	551 020	257 450	293 569	114
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	53 996	22 803	31 193	137
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	292 939	109 725	183 214	167
TOTAL (III)	2 252 172	956 575	1 295 597	135
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 901 250	1 200 502	1 700 747	142
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	2 252 172	956 575		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	925 786	483 251	442 535	92
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	4 258 765	2 153 344	2 105 421	98
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	5 184 550	2 636 595	2 547 956	97
Production stockée	186 660	174 947	11 713	7
Production immobilisée	3 750		3 750	
Subventions d'exploitation	1 500		1 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	72 454	61 294	11 161	18
Autres produits	277	74	204	276
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 449 192	2 872 909	2 576 283	90
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	437 551	344 374	93 177	27
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 350 889	651 064	699 825	107
Variation de stocks		143 478	-143 478	-100
Autres achats et charges externes	2 035 755	995 388	1 040 367	105
Impôts, taxes et versements assimilés	25 155	9 848	15 307	155
Salaires et traitements	723 696	401 883	321 813	80
Charges sociales	246 874	135 780	111 095	82
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 581	15 249	4 332	28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	185 860	52 732	133 128	252
Autres charges	594	44	551	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 025 955	2 749 838	2 276 117	83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	423 237	123 071	300 166	244
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	175	200	-25	-12
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	175	200	-25	-12
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	946	349	597	171
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	946	349	597	171
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-770	-149	-621	-416
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	422 466	122 922	299 545	244
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	5 500		5 500	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 500		5 500	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	150	539	-389	-72
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	29 630		29 630	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	29 780	539	29 241	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-24 280	-539	-23 741	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	126 163	40 327	85 836	213
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 454 867	2 873 109	2 581 758	90
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 182 844	2 791 054	2 391 791	86
Bénéfice ou Perte	272 023	82 056	189 967	232

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilport
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 901 249.94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 272 023.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

27120 PACY SUR EURE

Tél. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------|
| - Constructions | 10 ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Installations techniques | 10 ans |
| - Matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - Matériels et outillages | 5 ans |

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En-cours de production

La méthode utilisée pour la comptabilisation des stocks "en-cours de production" est la méthode préférentielle par le PCG qui consiste à une meilleure information financière.

Les "en-cours de production" sont valorisés selon la méthode d'avancement qui consiste à comptabiliser la marge prévisionnelle bénéficiaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS COMMERCIAL	5 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	5 000			

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	13 511		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		27 030		5 004
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	7 249		14 378
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	18 879 9 174		469 3 237
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	62 331		23 088
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		9 345		3 000
		TOTAL IV	9 345		3 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			85 187		26 088

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			13 511	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				32 034	
		Ins. gal. agen. amé. div.			21 627	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		7 483	11 864 12 411	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		7 483	77 936	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				12 345	
	Prêts & autres immob. financières				12 345	
		TOTAL IV			12 345	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				7 483	103 792	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 864	1 647		8 511
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 554	10 642		17 196
	Inst. générales agencem. amén. div.	822	1 687		2 509
Autres immos corporelles	Matériel de transport	11 143	3 201	7 483	6 860
	Mat. bureau et informatique, mob.	4 421	2 403		6 824
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	22 940	17 934	7 483	33 390
TOTAL GENERAL		29 803	19 581	7 483	41 901

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

Caroline MOREAU
 Expert Comptable Commissaire aux Comptes
 4 Rue de Breuilpont
 27120 PAC / SUR EURE
 Tél. 06 73 35 43 88
 caroline-moreau@orange.fr

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	52 732	109 550	52 732	109 550
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		76 310		76 310	
TOTAL II		52 732	185 860	52 732	185 860
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		52 732	185 860	52 732	185 860
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		185 860	52 732	
	- financières				
	- exceptionnelles		29 630		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

Une provision pour charges a été constituée sur un sinistre subi par le client ITM.

Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	52 732	109 550	52 732		109 550
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		76 310			76 310
TOTAL	52 732	185 860	52 732		185 860
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		185 860	52 732		
financières					
exceptionnelles		29 630			

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	105 747			105 747
Immobilisations en cours				
TOTAL	105 747			105 747

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	3 893	15 663	19 556
Immobilisations en cours			
TOTAL	3 893	15 663	19 556

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1 an au plus	à + 1 an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1 an au plus	à + 1 an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs corpor.	27 615	61 961		89 576	67 643	6 979		74 622
Immob. en cours								
TOTAL	27 615	61 961		89 576	67 643	6 979		74 622

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 016
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 016

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	491	491		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 353 727	1 353 727		
Personnel & comptes rattachés		30 780	30 780		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		138 043	138 043		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	74 411	74 411		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	304 914	304 914		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	2 872	2 872		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		53 996	53 996		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		292 939	292 939		
TOTAUX		2 252 172	2 252 172		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

Caroline MOREAU
 Expert Comptable Commissaire aux Comptes
 4 Rue de Breuilpont
 27120 PACY SUR EURE
 Tél. 06 73 35 43 88
 caroline-moreau@orange.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	292 939
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	292 939

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	491
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 460
Dettes fiscales et sociales	60 280
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	32 701
TOTAL DES CHARGES À PAYER	125 932

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 11 424 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Caroline MOREAU
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr

Désignation de l'entreprise : **SAS AFI SOLUTIONS**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **10 RUE ANDRE AMPERE 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **80146818200010**Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 511	AG	8 511		
	Fonds commercial (1)	AH	5 000	AI		5 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 034	AS	17 196	14 838	
	Autres immobilisations corporelles	AT	45 902	AU	16 193	29 709	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	12 345	BI		12 345	
	TOTAL (II)	BJ	103 792	BK	41 901	61 891	
		BL		BM			
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BN	361 607	BO	29 630	331 977	
	En cours de production de biens	BP		BQ			
	En cours de production de services	BR		BS			
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU			
	Marchandises	BV	754	BW		754	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	1 441 545	BY		1 441 545	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	175 882	CA		175 882	
	Autres créances (3)	CB		CC			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	883 185	CG		883 185	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CH	6 016	CI		6 016	
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	2 868 989	CK	29 630	2 839 359	
	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecarts de conversion actif *	CO	2 972 781	1A	71 531	2 901 250	
	TOTAL GENERAL (I à VI)						
COMPTES DE RÉGULARISATION							
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFICAT COMPTABLE

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	158 195
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	272 023
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	463 218
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	109 550
	Provisions pour charges	DQ	76 310
	TOTAL (III)	DR	185 860
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	491
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 353 727
	Dettes fiscales et sociales	DY	551 020
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	53 996
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	292 939
	TOTAL (IV)	EC	2 252 172
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 901 250
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 252 172
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE
CERTIFIÉE CONTINUA

Désignation de l'entreprise : SAS AFI SOLUTIONS

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	925 786	FB		FC	925 786	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	4 258 765	FH		FI	4 258 765	
			FJ	5 184 550	FK		FL	5 184 550	
	Chiffres d'affaires nets *						FM	186 660	
	Production stockée *						FN	3 750	
	Production immobilisée *						FO	1 500	
	Subventions d'exploitation						FP	72 454	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ	277	
	Autres Produits (1) (11)						FR	5 449 192	
						FS	437 551		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FT		
	Variation de stock (marchandises) *						FU	1 350 889	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FV		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FW	2 035 755	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FX	25 155	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FY	723 696	
	Salaires et traitements *						FZ	246 874	
	Charges sociales (10)						GA	19 581	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GB		
			- dotations aux provisions				GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD	185 860
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	594
	Autres charges (12)						GF	5 025 955	
							GG	423 237	
							GH		
							GI		
						GJ			
						GK			
						GL	175		
						GM			
						GN			
						GO			
						GP	175		
						GQ			
						GR	946		
						GS			
						GT			
						GU	946		
						GV	-770		
						GW	422 466		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise SAS AFI SOLUTIONS

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	150
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	29 630
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	29 780
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-24 280
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	126 163
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 454 867
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 182 844
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	272 023
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	21 822
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	19 723
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cb pv		107	
cb pv		17	
cb pv		26	
od bilan voir annexe		29 630	
az-105-ds cession mégane			3 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 901 249.94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 272 023.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/04/2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En-cours de production

La méthode utilisée pour la comptabilisation des stocks "en-cours de production" est la méthode préférentielle par le PCG qui consiste à une meilleure information financière.

Les "en-cours de production" sont valorisés selon la méthode d'avancement qui consiste à comptabiliser la marge prévisionnelle bénéficiaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
FONDS COMMERCIAL	5 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	5 000			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	13 511	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		27 030		5 004
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	7 249		14 378
		Matériel de transport	18 879		469
		Matériel de bureau & info., mobilier	9 174		3 237
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	62 331		23 088
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		9 345		3 000
		TOTAL IV	9 345		3 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			85 187		26 088

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			13 511	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		outillage indus.			32 034	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			21 627	
		Matériel de transport		7 483	11 864	
		Mat.bureau, info., mob.			12 411	
		Emballages récup. div.				
		Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		7 483	77 936	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				12 345	
		TOTAL IV			12 345	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		7 483	103 792	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 864	1 647		8 511
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 554	10 642		17 196
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	822	1 687		2 509
	Matériel de transport	11 143	3 201	7 483	6 860
	Mat. bureau et informatique, mob.	4 421	2 403		6 824
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		22 940	17 934	7 483	33 390
TOTAL GENERAL		29 803	19 581	7 483	41 901

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. <								

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	52 732	109 550	52 732	109 550
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		76 310		76 310
TOTAL II		52 732	185 860	52 732	185 860
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		52 732	185 860	52 732	185 860
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		185 860	52 732	
	- financières				
	- exceptionnelles		29 630		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

Une provision pour charges a été constituée sur un sinistre subi par le client ITM.

Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	52 732	109 550	52 732		109 550
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		76 310			76 310
TOTAL	52 732	185 860	52 732		185 860
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		185 860	52 732		
financières					
exceptionnelles		29 630			

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	105 747			105 747
Immobilisations en cours				
TOTAL	105 747			105 747

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	3 893	15 663	19 556
Immobilisations en cours			
TOTAL	3 893	15 663	19 556

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1 an au plus	à + 1 an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1 an au plus	à + 1 an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs corpor.	27 615	61 961		89 576	67 643	6 979		74 622
Immob. en cours								
TOTAL	27 615	61 961		89 576	67 643	6 979		74 622

LOCATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 016
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 016

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	491	491		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 353 727	1 353 727		
Personnel & comptes rattachés		30 780	30 780		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		138 043	138 043		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	74 411	74 411		
	Taxe sur la valeur ajoutée	304 914	304 914		
Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 872	2 872		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		53 996	53 996		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		292 939	292 939		
TOTAUX		2 252 172	2 252 172		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	292 939
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	292 939

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	491
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 460
Dettes fiscales et sociales	60 280
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	32 701
TOTAL DES CHARGES À PAYER	125 932

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 11 424 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus TOTAL						

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	29 780	3 000
AFI (HT) cession clio ac-859-pv		2 500
Total	29 780	5 500

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
ijss compl cpam 27.6 au 26.9	116
ijss compl cpam 20.12 au 31.12	451
ind compl ijss probtp 26.8 au 3.1	3 509
remb fpc	422
Total des produits à recevoir	4 498

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
FFNP	32 460
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	30 780
ORGS SCX CHARGES A PAYER	330
ETAT CHARGES A PAYER	2 872
DIVERS CHARGES A PAYER	32 701
INTERETS COURUS A PAYER	491
Total des charges à payer	99 634

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
od bilan leasing audi janvier			1 328		
od bilan occ locx janvier			1 000		
od bilan boîte postale 2018			79		
od bilan flotte auto 1.1 au 24.5.18			3 609		
Total des charges constatées d'avance			6 016		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
s/chantiers en cours			292 939		
Total des produits constatés d'avance			292 939		

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfices soumis au taux réduit à 15 %	0
Bénéfices soumis au taux normal à 28 %	75 000
Bénéfices soumis au taux normal à 33 1/3 %	320 289
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	395 289

A.F.I. SOLUTIONS

S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEEN L'AUMONE

R.C.S. PONTOISE 801 468 182

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, soit une somme de 272 023.01 EUROS de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 70 000 EUROS
- Le solde, soit 202 023.01 EUROS au compte « Autres Réserves »

L'assemblée générale constate que le dividende par action (avant prélèvements sociaux et fiscaux) est de 233.3334 Euros.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

En application aux dispositions prévues à l'article 243 bis du CGI, l'Associée unique précise le traitement fiscal des dividendes distribués :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31/12/2017	3 500.00	0	66 500.00

En outre et compte tenu du prélèvement à la source des contributions sociales (CSG et CRDS pour 17.2%) instauré par la loi de finances 2008, le montant des dividendes versés aux associés « personnes physiques » sera diminué comme l'impose cette loi :

- du montant des prélèvements sociaux de 17.20%,
- et, en cas d'option, du prélèvement forfaitaire libératoire de 30%.

COPIE

10/01/2018 10:00:00



A.F.I. SOLUTIONS
S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10, rue André Ampère
Parc d'Activité du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
R.C.S. PONTOISE 801 468 182
=====

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 13 JUIN 2018
=====

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, soit une somme de 272 023.01 EUROS de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 70 000 EUROS
- Le solde, soit 202 023.01 EUROS au compte « Autres Réserves »

L'assemblée générale constate que le dividende par action (avant prélèvements sociaux et fiscaux) est de 233.3334 Euros.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

En application aux dispositions prévues à l'article 243 bis du CGI, l'Associée unique précise le traitement fiscal des dividendes distribués :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31/12/2017	3 500.00	0	66 500.00

En outre et compte tenu du prélèvement à la source des contributions sociales (CSG et CRDS pour 17.2%) instauré par la loi de finances 2008, le montant des dividendes versés aux associés « personnes physiques » sera diminué comme l'impose cette loi :

- du montant des prélèvements sociaux de 17.20%,
- et, en cas d'option, du prélèvement forfaitaire libératoire de 30%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE

